BÂTIR UN CONTINUUM DE PRÉVENTION : FORMER, DU CHANTIER À LA PDP

Dr Célia BOUCHEZ-SOUISSI
Médecin du travail, Référente PDP – APST-BTP-RP – Bourg-la-Reine

Allison MEHDI
Infirmière en Santé au Travail – APST-BTP-RP – Bourg-la-Reine

Emilie SWIDERSKI
Intervenante en Prévention des Risques Professionnels – APST-BTP-RP – Bourg-la-Reine

Introduction / Objectifs :

La Loi du 2 août 2021 a renforcé les missions des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) en matière de prévention des risques professionnels, de suivi de l'état de santé et de prévention de la désinsertion professionnelle. Ces missions, déclinées notamment au travers de l'offre socle, s'inscrivent dans une approche coordonnée que prolonge le Plan Santé au Travail 2026-2030 (PST 5), en réaffirmant la priorité donnée à la prévention primaire.

Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), la diversité des métiers, des situations de travail et des expositions professionnelles constitue une première spécificité. Les professionnels disposent de plusieurs outils complémentaires, à savoir le dossier médical en Santé au travail (DMST), la fiche d'entreprise (FE), l'étude de poste (EDP), la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) et le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), qui restent parfois mobilisés de manière indépendante, alors que leur articulation permet de croiser les données et de construire des actions de prévention adaptées au travail réel.

À cette première spécificité s'ajoute un enjeu régulièrement soulevé lors de l'intégration des professionnels : leur formation initiale ne comporte pas nécessairement d'enseignement spécifique aux métiers et aux techniques du BTP. Les médecins du travail, les infirmiers en Santé au travail et les préventeurs doivent pourtant être en mesure de comprendre les techniques de construction, les différentes phases d'un chantier, les gestes professionnels et les expositions qui leur sont associées. L'acquisition de cette culture sectorielle commune constitue ainsi un préalable à l'observation et à l'analyse pertinentes des situations réelles de travail.

C'Est dans cette perspective que l'APST-BTP-RP a développé, dès 2015, une formation pluridisciplinaire interne fondée sur le continuum FE - DMST - EDP → DUERP → PDP. Elle vise à développer une culture BTP commune, à renforcer les compétences, à harmoniser les pratiques et à transformer les données issues du terrain en actions de prévention primaire au bénéfice des entreprises adhérentes.

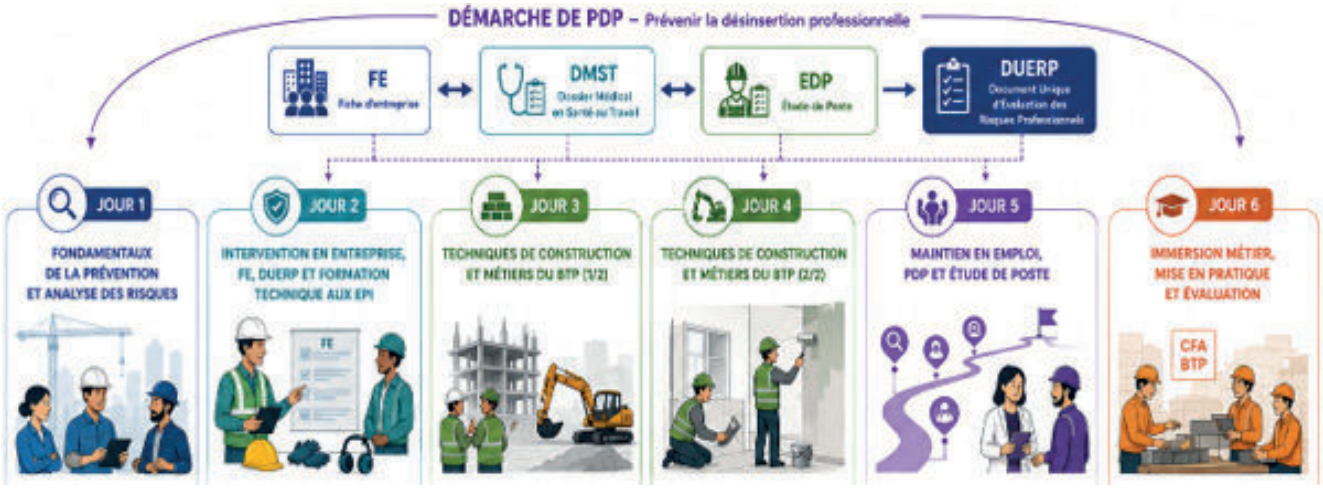

Illustration n°1 : *Les six étapes du parcours de formation pluridisciplinaire de l'APST-BTP-RP*

Matériel et méthode :

Afin d'accompagner les évolutions des missions des SPSTI et de développer une culture commune de prévention, l'APST-BTP-RP a conçu dès 2015 un parcours de formation pluridisciplinaire interne à destination des médecins du travail, des infirmiers en Santé au travail et des préventeurs. Son objectif est de développer des compétences communes autour du continuum FE - DMST - EDP → DUERP → PDP, en favorisant le croisement des expertises et des données issues des actions en milieu de travail.

Le dispositif comprend six journées de formation (42 heures) réparties sur un trimestre, à raison de deux journées par mois, complétées par des travaux d'intersession réalisés en situation professionnelle. Cette organisation favorise l'alternance entre les temps d'apprentissage, les mises en pratique sur le terrain et les retours d'expérience lors des sessions suivantes. Les participants peuvent ainsi expérimenter les outils dans leur pratique quotidienne avant de partager collectivement les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre.

Le déroulé pédagogique est élaboré et régulièrement actualisé par un comité de pilotage pluridisciplinaire composé de médecins du travail, d'infirmiers en Santé au travail, de préventeurs, d'un référent thésaurus et d'ergonomes, en lien avec la direction générale et le service des ressources humaines. Ce pilotage garantit l'adéquation du parcours avec les évolutions réglementaires, les besoins des équipes et les orientations du projet de service.

Le parcours est organisé en douze modules, regroupés en cinq grandes thématiques permettant une montée progressive en compétences.

Jour 1 - Fondamentaux de la prévention et analyse des risques

Cette première journée pose le socle commun nécessaire aux différents professionnels. Elle aborde les principes généraux de prévention, les notions de danger, de risque, d'exposition et de dommage, ainsi que la méthodologie d'identification et d'analyse des risques professionnels.

Les fiches médico-professionnelles (FMP) de Présanse et les fiches FAST du Groupement national multidisciplinaire de Santé au travail dans le BTP (GNMSTBTP) sont mobilisées comme ressources de référence pour découvrir les métiers du BTP, leurs activités et leurs principales expositions professionnelles.

À partir de situations concrètes, les participants apprennent ainsi à observer le travail réel, à repérer les expositions et à identifier les mesures de prévention adaptées.

Jour 2 - Intervention en entreprise, FE, DUERP et formation technique aux EPI

Cette journée est consacrée à la préparation et à la réalisation des actions en milieu de travail (AMT), avec un approfondissement de la méthodologie de réalisation de la fiche d'entreprise (FE).

Une attention particulière est portée à son articulation avec le DUERP, qui relève de la responsabilité de l'employeur. Les participants apprennent à utiliser les constats issus de la FE pour accompagner l'entreprise dans son évaluation des risques et dans la définition de son plan d'action.

Une formation technique aux équipements de protection individuelle (EPI) complète la journée afin de développer les compétences nécessaires à leur identification, à leur choix, à leur utilisation et à leur adéquation aux risques et aux situations de travail.

La formation technique aux EPI répond également à un enjeu concret du secteur : seuls 6 compagnons sur 10 déclarent porter systématiquement leurs équipements de protection, 53 % de ceux qui ne les portent pas toujours les jugeant gênants pour travailler (Enquête OPPBTP-Viavoice, 2025).

Jours 3 et 4 - Techniques de construction et métiers du BTP

Ces deux journées permettent d'approfondir la connaissance des métiers, des procédés constructifs et des différentes phases d'un chantier.

Les activités du gros œuvre, du second œuvre, des finitions et des travaux publics sont étudiées à partir de situations professionnelles afin d'identifier les tâches réalisées, les équipements et matériaux utilisés,

les contraintes du travail et les principales expositions professionnelles.

Cette connaissance technique permet aux participants de mieux comprendre les situations observées lors des AMT et d'améliorer la pertinence des informations recueillies dans les FE et les EDP.

Cette formation aborde également le volet prévention du BTP au travers de solutions techniques, organisationnelles et humaines (ex. : équipements de protection collective (EPC), veille technique sur les solutions de prévention innovantes, etc.).

Jour 5 - Maintien en emploi, PDP et étude de poste

Cette journée est consacrée à la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) et au maintien en emploi, avec la présentation des principaux dispositifs mobilisables.

À travers un parcours professionnel évolutif, les participants apprennent à repérer les différentes étapes pouvant fragiliser le maintien en emploi d'un salarié et à identifier les acteurs et dispositifs mobilisables pour intervenir le plus précocement possible.



Illustration n°2 : *Les étapes du parcours professionnel : prévenir la désinsertion et favoriser le maintien en emploi*

Elle intègre également une approche ergonomique de l'analyse de l'activité réelle, des contraintes du poste et des capacités de travail. Accompagnés par les formateurs, les participants réalisent une étude de poste (EDP) à partir d'une situation concrète, afin de mettre en pratique la méthodologie, d'identifier les déterminants de la situation de travail et de formuler des pistes d'aménagement ou d'adaptation.

Jour 6 - Immersion métier, mise en pratique et évaluation

La dernière journée comprend une immersion pédagogique au sein d'un centre de formation d'apprentis du BTP (CFA BTP), permettant aux participants d'observer les environnements de travail, de visualiser les gestes professionnels et d'expérimenter certaines situations métiers.
Elle permet de confronter les connaissances acquises pendant la formation aux réalités du terrain.

Le parcours se termine par l'évaluation des connaissances et des compétences, à travers un quiz de 40 questions, la restitution d'une fiche d'entreprise selon une grille d'évaluation et un bilan des acquis de la formation.

Chaque module est construit selon une pédagogie active privilégiant l'implication des participants. Les méthodes d'animation mobilisent des présentations interactives, des quiz, des jeux de rôle, des chasses aux risques, des puzzles, l'analyse de vidéos de situations de travail, des études de cas issues du secteur du BTP ainsi que des travaux collaboratifs.
Cette diversité de supports favorise les échanges entre professionnels, le croisement des expertises et l'appropriation des outils mobilisés dans les actions en milieu de travail.
Le parcours mobilise également plusieurs partenaires extérieurs. Une convention avec un CFA BTP permet aux participants d'observer les gestes professionnels, de manipuler certains équipements et de confronter leurs analyses aux réalités des métiers. La formation s'appuie également sur une convention historique et sur les ressources numériques de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), utilisées comme supports pédagogiques pour accompagner les participants dans l'évaluation des risques, l'élaboration du DUERP et le suivi des plans d'action des entreprises.
Depuis 2019, les fiches d'entreprise, les études de poste et les données relatives au maintien en emploi sont renseignées dans un logiciel métier interconnecté avec le DMST. Cette organisa-

tion facilite le partage des informations entre les professionnels, assure une traçabilité des données et permet leur réutilisation pour alimenter les actions en milieu de travail, les démarches de prévention de la désinsertion professionnelle et l'accompagnement des employeurs dans la mise à jour de leur DUERP.

Résultats obtenus / Discussion :

À l'issue des sessions programmées en 2026, 125 professionnels auront été formés, représentant 62,5 % des effectifs de l'APST-BTP-RP. En 2025, le taux de réussite atteint 95 % et la satisfaction des participants est de 100 %.
Au-delà des résultats de la formation, cette montée en compétences s'accompagne d'une évolution des pratiques professionnelles. Entre 2024 et 2025, les rendez-vous de liaison progressent de 43,8 %, les essais encadrés de 37,5 %, les orientations vers le service social de 96,2 % et le nombre de plans de maintien en emploi double, passant de 271 à 541. Au premier semestre 2026, 543 plans sont déjà recensés.
Par ailleurs, les équipes ont accompagné les entreprises dans la réalisation de 1 704 DUERP, illustrant l'intégration progressive du continuum FE - DMST - EDP → DUERP → PDP dans les pratiques de terrain.

Au-delà des indicateurs, cette formation favorise une culture commune entre les différents métiers du SPSTI. Le croisement des expertises permet une meilleure exploitation des données issues du DMST, des fiches d'entreprise et des études de poste afin d'identifier les priorités de prévention et de proposer des actions cohérentes auprès des entreprises. L'interconnexion des outils numériques facilite également le partage des informations et limite les ruptures entre les différentes missions réalisées par les équipes. Cette dynamique renforce également l'implication des professionnels de Santé au travail dans les actions de prévention, contribuant à la diversité et à la richesse de leurs missions.

Conclusion :

Onze années après sa création, cette formation pluridisciplinaire constitue un levier structurant pour le développement des compétences au sein de l'APST-BTP-RP. En s'appuyant sur le continuum FE - DMST - EDP → DUERP → PDP, elle favorise l'acquisition d'une culture commune entre médecins du travail, infirmiers en Santé au travail et préventeurs, harmonise les pratiques professionnelles et renforce la complémentarité des interventions auprès des entreprises adhérentes.
Au-delà de l'acquisition de connaissances techniques, cette démarche démontre que le croisement des expertises est indissociable du croisement des données. La compréhension du travail réel et des savoir-faire professionnels, associée à l'exploitation coordonnée des informations issues du DMST, des fiches d'entreprise et des études de poste, permet d'alimenter l'accompagnement des employeurs dans l'évaluation des risques professionnels, la construction de leur DUERP et l'élaboration de plans d'action de prévention adaptés aux réalités des métiers. Elle contribue également à mieux repérer les situations de désinsertion professionnelle et à renforcer les actions de maintien en emploi, dans une logique de prévention primaire.

Cette expérience montre également que le développement des compétences des équipes constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre de l'offre socle des SPSTI. En renforçant les échanges entre professionnels, en structurant les pratiques autour d'outils communs et en favorisant la continuité entre les différentes missions des services, la formation participe à une prise en charge plus cohérente et plus efficiente des entreprises, notamment des très petites entreprises (TPE) du secteur du BTP.
Les perspectives de développement s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue et de renforcement de cette culture métier. Elles portent sur la généralisation de la saisie des indicateurs de repérage de la désinsertion professionnelle (IRDP) dans le DMST, le déploiement du module numérique dédié aux études de poste, le développement d'une analyse des risques prenant davantage en compte les différences d'exposition selon le sexe, la poursuite des immersions et des partenariats permettant de mieux appréhender les gestes professionnels et les savoir-faire du BTP, ainsi que la poursuite des travaux de modernisation du DUERP de branche, intégrant des outils de suivi des plans d'action et des indicateurs partagés.

À travers ce retour d'expérience, l'APST-BTP-RP montre qu'une formation pluridisciplinaire associant expertise métier, compréhension du travail réel et continuum FE - DMST - EDP → DUERP → PDP constitue un levier concret pour renforcer la prévention primaire, développer les compétences des équipes et accompagner durablement les employeurs dans l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

Pour contacter l'auteur de cette communication : swiderski@apst.fr